

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



LES ÉVÉNEMENTS

L'année 2023 a été marquée par de nombreux changements administratifs et de personnel.

Beaucoup de mouvements de personnel, occasionnant de nombreux recrutements et des recours à des contractuels.

En 2023, les services administratifs se sont préparés au changement de trésorerie, à l'instauration des régies Epicerie et SAAD. La fin du timbre distribué à 1-2 jours a désorganisé le SAAD. Une nouvelle organisation a dû être trouvée le vendredi après-midi pour la distribution des plannings auprès des bénéficiaires. Le SAAD a pu bénéficier de financements du Département dans le cadre du CPOM Qualité et les salaires des auxiliaires de vie ont pu être valorisés.

Concernant l'activité des services à la population, l'ensemble des services a connu une activité soutenue. Le CIAS a mis fin à l'activité mandataire au 1er janvier 2023.

L'Epicerie sociale "Coup de Pouce" a fêté ses 20 ans, l'occasion de mettre en valeur l'ensemble des acteurs, du personnel, des bénévoles, des bénéficiaires et des partenaires.

Le CIAS s'est associé au Foyer Sainte Léonie Aviat pour créer le CRT (Centre de Ressources Territorial), nouveau dispositif lancé au 1er septembre 2023 pour répondre aux besoins des professionnels et des bénéficiaires, et pour pallier aux besoins de situations particulières entre domicile-établissement.

ACCUEIL

39 975

*Le nombre d'appels gérés
au CIAS en 2023
dont 5 124 en interne,
20 809 entrants.
Une moyenne de 166 appels
par jour d'ouverture.*

5 478

personnes accueillies

+ 624

*personnes accueillies
dans le cadre des
permanences partenaires*

24

*Le nombre de dossiers de
domiciliation
traités soit 40 personnes
dont 1 dossier sur Esternay
(1 personne concernée)*

14

*Le nombre de dossiers
d'aide sociale légale
traités dont 4 dossiers
traités par le CCAS
d'Esternay et 2 dossiers
traités par le CCAS de St
Just Sauvage*

Le CIAS accueille le public de ses services, mais aussi toute personne ayant besoin d'effectuer une démarche administrative ou une demande d'information variées, ou de faire des photocopies par exemple.

Le CIAS accueille également des partenaires. Ainsi, les permanences de partenaires : sécurité sociale, assistante sociale de la CPAM, conseillère numérique, LADAPT, Coup de Main, l'UDAF occupent un bureau de manière régulière. Le CIAS est référencé par la CAF pour proposer des visios chaque jeudi après-midi et ainsi permettre aux allocataires d'être en contact direct avec un conseiller.

Le CIAS assure les domiciliations pour son territoire mais également pour le compte du Club de prévention.

Le CIAS gère l'aide sociale légale en constituant les dossiers et en faisant le lien avec le département instructeur.

La domiciliation et l'aide sociale légale sont déléguées au CCAS de St Just Sauvage et au CCAS d'Esternay pour leur territoire respectif afin de conserver une proximité de service.

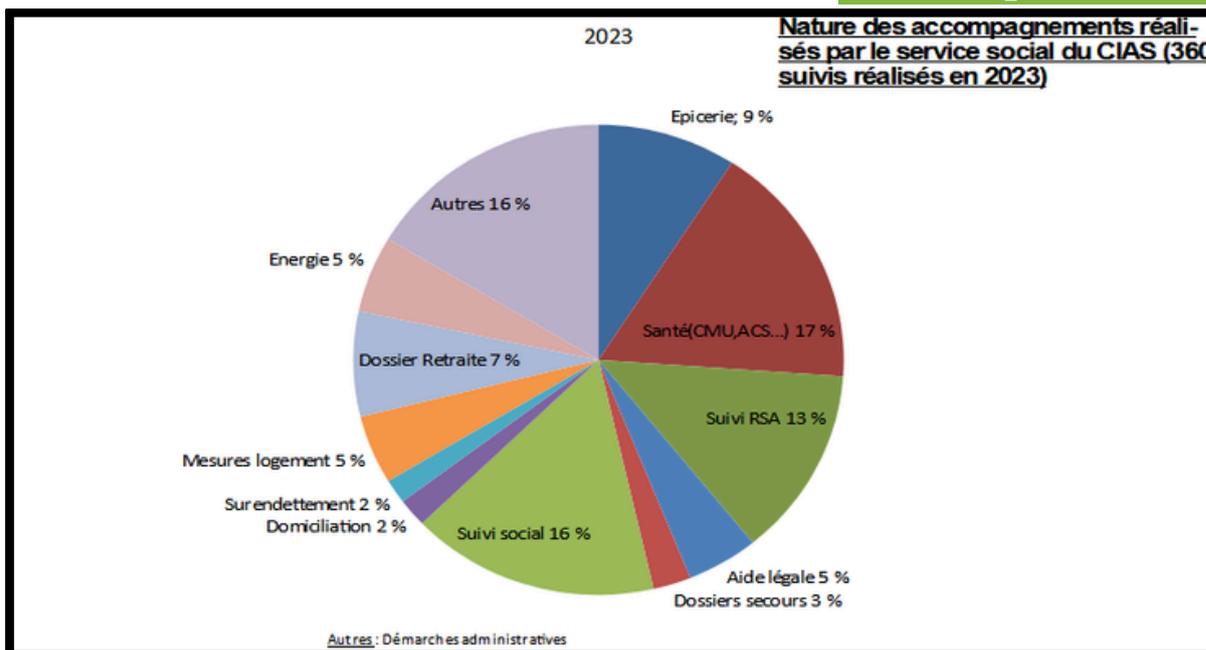
ACTION SOCIALE

360

*suivis par le
travailleur social*

209

*personnes aidées par
les Epiceries*



L'action sociale du CIAS en direction des personnes les plus défavorisées s'articule autour de quatre grandes priorités : le logement, l'insertion sociale, l'accompagnement budgétaire, l'aide alimentaire et l'accès aux droits.

Objectifs :

- Accompagner, mobiliser et valoriser les capacités de chacun à construire son avenir
- Assister les personnes dans leurs démarches administratives d'accès aux droits, de retour à l'autonomie,
- Proposer une aide dans le cadre d'un suivi budgétaire y compris par l'attribution éventuelle d'aides sous forme de prêts ou de dons.

Moyens humains :

- Un travailleur social (1 ETP) qui reçoit, conseille, oriente accompagne et aide les personnes dans leurs démarches et le retour à l'autonomie.
- Un travailleur social (1 ETP) chargé de la gestion, de l'animation et du développement du lien social au sein des Epiceries sociales "Coup de pouce" (Sézanne) et "L'éclaircie" (St Just Sauvage).
- Une assistante du service social correspondant à l'agent d'accueil.

EPICERIES SOCIALES

Sur Sézanne

22 888
repas distribués
(tonnage en équivalent
repas)

43 000€

Sur St Just Sauvage

6 720
repas distribués
(tonnage en équivalent
repas)

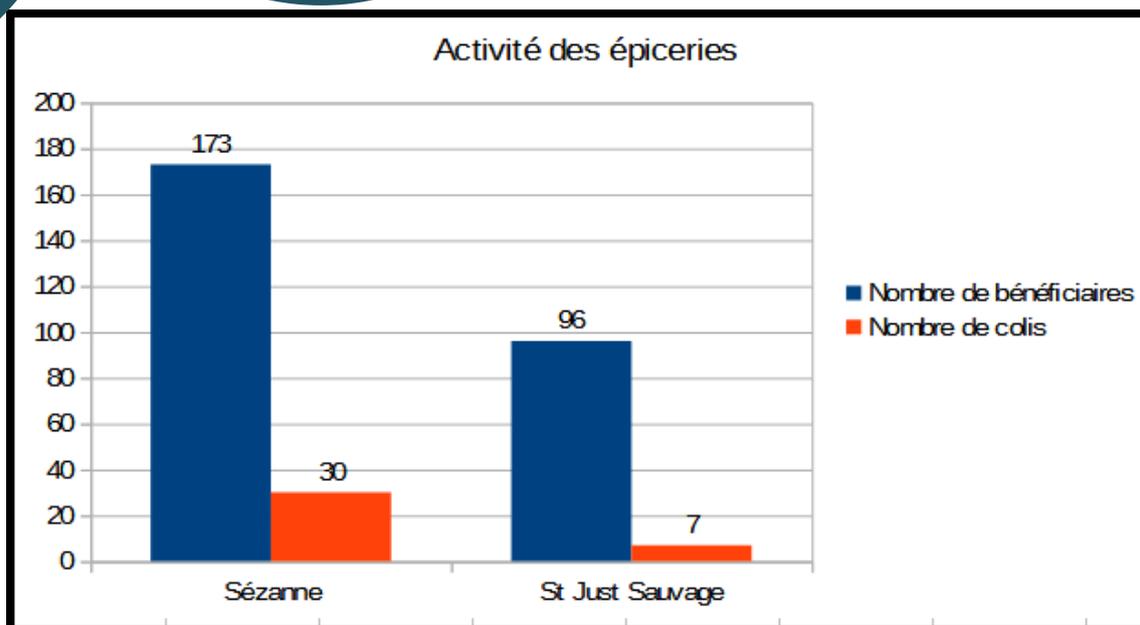
13 200€

92

Foyers bénéficiaires
de l'Épicerie de
Sézanne

36

Foyers bénéficiaires
de l'Épicerie de St
Just Sauvage



Le CIAS gère deux épiceries sociales :

- L'épicerie "Coup de Pouce" à Sézanne qui a fêté ses 20 ans d'existence en 2023.
- L'épicerie "L'Eclaircie" à St Just Sauvage qui a deux ans d'existence.

Les orientations se font par un travailleur social (CIAS/CSD ou autre partenaire).

Les Épiceries permettent une aide alimentaire mais pas uniquement, elles favorisent l'accompagnement en rendant acteur les bénéficiaires, elles contribuent à développer le lien social.

Des ateliers sont proposés sur Sézanne pour les bénéficiaires.

Les bénéficiaires de l'Épicerie de Sézanne participent à la Journée Mondiale du Refus contre la misère avec ATD Quart Monde.

Le CIAS organise un voyage pour les bénéficiaires, en 2023, il a eu lieu à Berck sur Mer pour fêter ses 20 ans d'existence.

Moyens humains :

- Un travailleur social (1 ETP) Responsable des Épiceries
- 11 bénévoles pour Sézanne
- 13 bénévoles pour St Just Sauvage

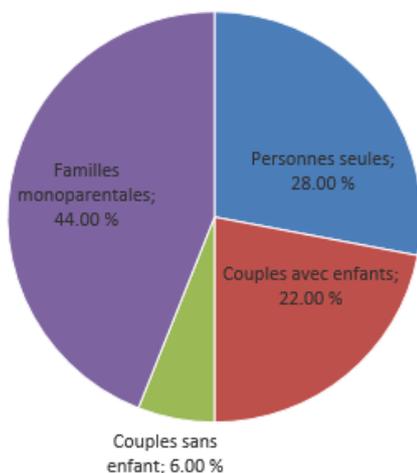
Les partenaires sont : La Banque alimentaire, LECLERC Sézanne, le Rotary, ATD Quart Monde, la Cité scolaire, CAF, le Département, le Club de prévention, Intermarché de Méry sur Seine Parmentine.

Une collecte annuelle : 5 032 kg sur deux jours avec la présence de 72 bénévoles.

Des colis d'urgence sont distribués si nécessaire, notamment en attente de RDV avec le travailleur social.

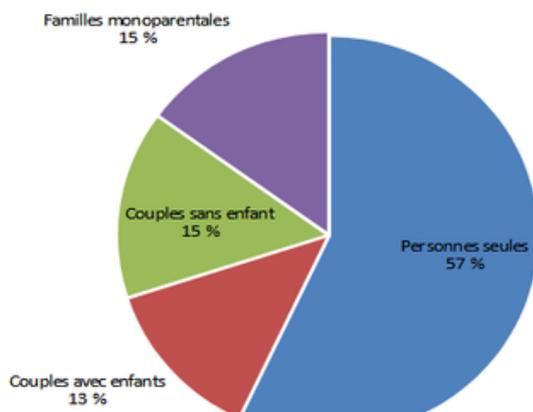
EPICERIES SOCIALES

Situation familiale des bénéficiaires de L'Eclaircie



15 familles viennent de Saint Just Sauvage, 7 d'Anglure, 4 de Conflans sur Seine, 4 de Bagnaux, 1 d'Esclavolles Lurey, 1 de Clesle, 1 de Saron, 2 de Grange sur Aube et 1 de Saint Quentin le Verger.

Situation familiale
des bénéficiaires
Coup de Pouce



92 familles viennent de Sézanne et 1 de Chichey, 1 de Barbonne Fayel, 1 de Fontaine Denis, 1 de Moeurs-Verdey, 1 Saint Quentin le Verger, 1 de Saudoy, 1 de Bagnaux et 1 de Grange sur Aube.

Le public des Epiceries sociales est différent selon le territoire.

La moyenne d'âge sur le secteur de Sézanne est de 44 ans pour les bénéficiaires contre 25 ans sur le secteur de St Just Sauvage. La population aidée est donc plus jeune sur l'ex- communauté de communes d'Anglure.

Les ressources des familles sont principalement le RSA ou un salaire sur le secteur de St Just Sauvage. Sur le secteur de Sézanne, principalement le RSA ou l'ASS. Augmentation des familles sans ressources ou en rupture de droit. Les accès gratuits à l'épicerie permettent de répondre à cette problématique. Le nombre d'accès gratuits est plus nombreux sur le secteur de St Just Sauvage.

Les orientations se font de moins en moins par la CSD sur le secteur de Sézanne. Sur le secteur de St Just Sauvage, elles sont exclusivement réalisées par la CSD car seul le travailleur social de la CSD intervient sur ce territoire. Il convient de rappeler que le bénéficiaire et le travailleur social signent un contrat de réciprocité pour atteindre des objectifs définis ensemble (ex: payer une facture, faire du bénévolat, etc.).

Les ateliers mis en place sont pour le moment exclusivement sur le secteur de Sézanne. Il s'agit d'ateliers cuisine, visites culturelles, informations sur la santé, glanage des oignons par exemple, etc. Une douzaine de participants par atelier.

Sur St Just Sauvage, un temps d'accueil autour d'un café est organisé.

COMMISSION PERMANENTE

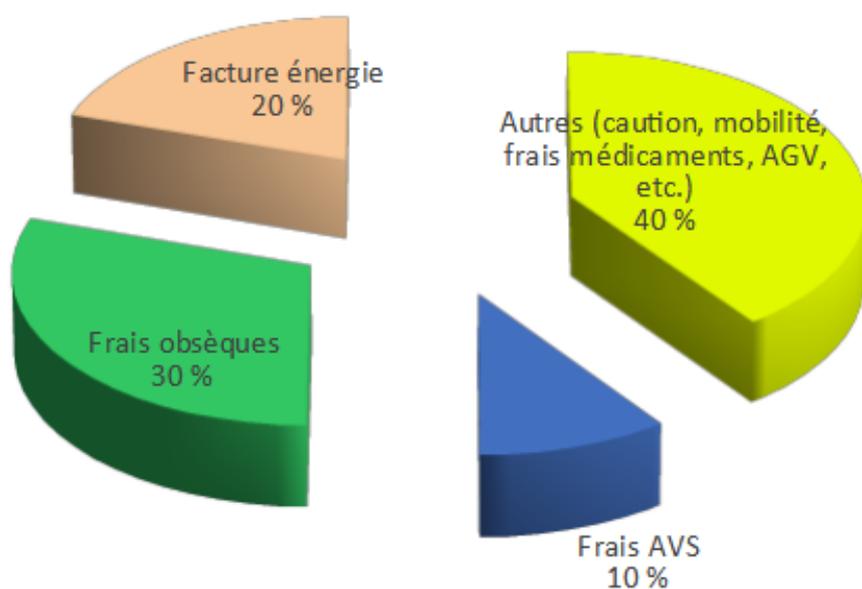
228

*nombre de dossiers
étudiés en 12
commissions*

3 447 €

*montant des aides
accordées*

Répartition des aides facultatives



Le CIAS octroie des aides facultatives (prêts, aides financières) via une commission permanente qui se réunit chaque mois. Elle étudie également les accès particuliers et les renouvellements des Epicerie sociales. La commission est composée de 12 membres du Conseil d'administration.

Les dossiers étudiés en commission sont initiés par des travailleurs sociaux, du CIAS, de la CSD, ou d'autres partenaires comme le Club de prévention, le CMP, etc.

Aides facultatives :

- montant moyen des dons : 535€
- montant moyen des prêts : 921€

Les personnes aidées ont majoritairement entre 41 et 55 ans (55%).

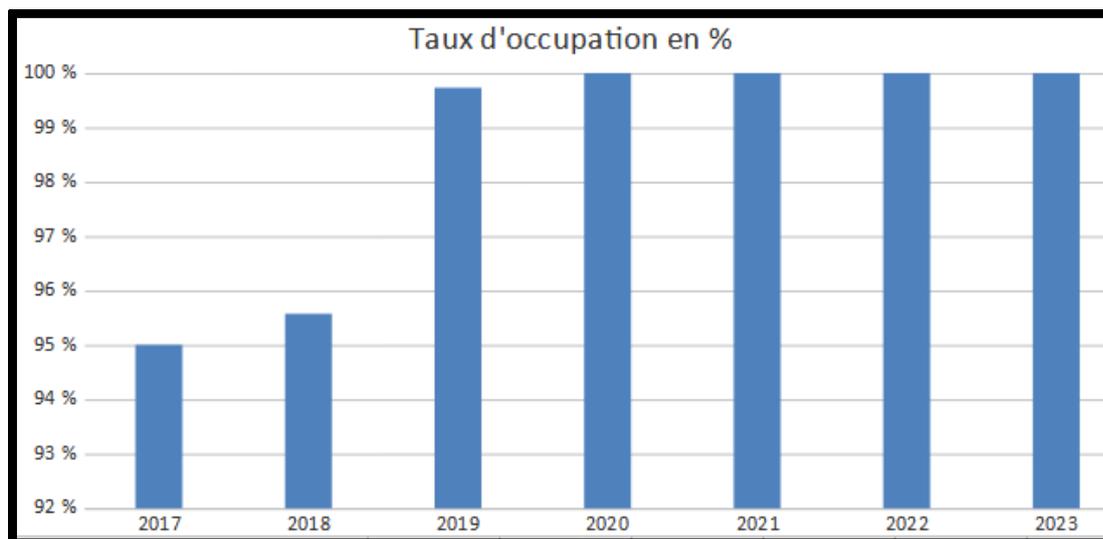
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

6

emplacements

20

personnes accueillies



L'aire d'accueil des gens du voyage se situe à Sézanne, route de Vindey. Elle a été créée en 2011.

Il y a 6 emplacements dont 1 PMR.

Le financement auprès de l'Etat porte sur 12 emplacements.

Depuis le COVID, nous constatons que les familles ne souhaitent plus se déplacer.

Les familles payent l'emplacement et les fluides consommés (eau et électricité).

Les travaux engagés en 2023 ont été le carrelage des sanitaires (financement CCSSOM).

Accompagnement :

Pour une partie des familles, la domiciliation est réalisée au CIAS.

L'ensemble des enfants est scolarisé.

En 2023, les difficultés ont été la présence de détritrus autour de l'Aire d'accueil ainsi que la présence de familles non autorisées.

ACTIONS AUPRÈS DU PUBLIC ÂGÉ OU EN SITUATION DE HANDICAP

6

services

+ 450

*personnes aidées par
les services*

L'action en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap s'articule autour de différents services :

- service d'aide à domicile
- service de portage de repas
- service de petit bricolage/jardinage
- service de transport
- service de téléassistance
- Espace Solid'âge

A noter qu'à partir du 1er janvier 2023, le service mandataire a pris fin car il ne répondait plus aux besoins, il y avait deux usagers seulement ces dernières années.

Objectif principal : apporter une réponse aux personnes en perte d'autonomie qui souhaitent rester à domicile.

- Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne,
- Proposer une offre de service adaptée permettant une réponse globale aux besoins d'une personne vivant à domicile.

Moyens humains :

- Une directrice adjointe au service à la personne,
- Une responsable de service
- 2 agents administratifs
- Un chauffeur-livreur portage de repas
- 25 auxiliaires de vie
- 2 agents techniques polyvalents.
- 1 agent chargé de l'accueil et de l'animation de l'Espace Solid'âge.

En 2023, le CIAS avec le Foyer Sainte Léonie Aviat (EHPAD) a participé à la création du CRT (Centre de Ressources Territorial).

SAAD

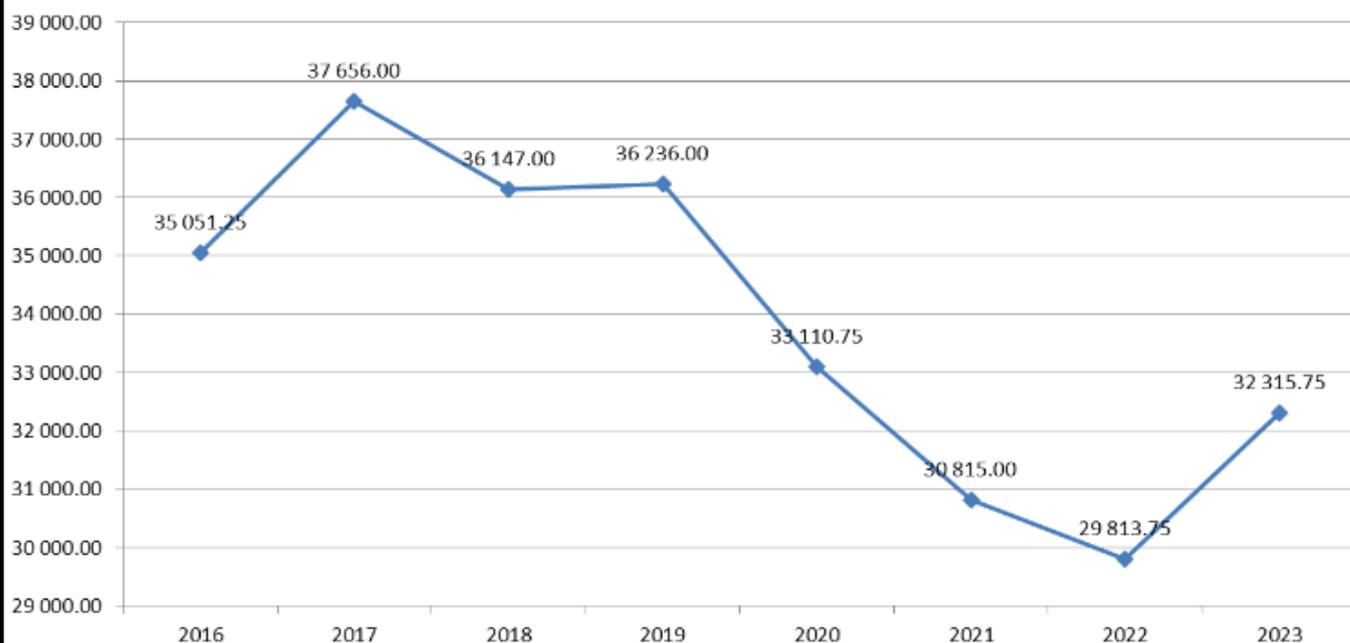
32 315

heures réalisées

270

*personnes aidées par
le SAAD*

Evolution du nombre d'heures réalisées par le SAAD



Le SAAD apporte l'aide nécessaire au maintien à domicile. L'accompagnement dans la vie quotidienne est assuré par du personnel formé (AVS). Elles apportent une aide quotidienne (aide à la toilette, aux tâches ménagères, aux repas, à l'accompagnement, etc.), mais aussi un soutien moral essentiel. Le service intervient 7j/7 auprès des usagers.

Les bénéficiaires sont principalement des femmes 71% (192). La majorité des bénéficiaires a entre 86 et 90 ans (63). Le nombre de bénéficiaires âgés de plus de 86 ans représente 42,5%.

La dépendance des bénéficiaires se répartit de la manière suivante : 32% GIR6 ; 23% GIR5 ; 23% GIR4 ; 15% GIR3; 5% GIR2 et 1% GIR1. Sur les 32 315 heures effectuées, 21 000 heures ont été réalisées sur Sézanne, soit 65%.

Moyens humains :

En 2023, le premier job dating a été organisé permettant ainsi le recrutement de remplaçantes.

La responsable du SAAD a été absente pendant plusieurs mois, un nouveau recrutement a dû avoir lieu.

SAAD

Budget du SAAD : 919 962€

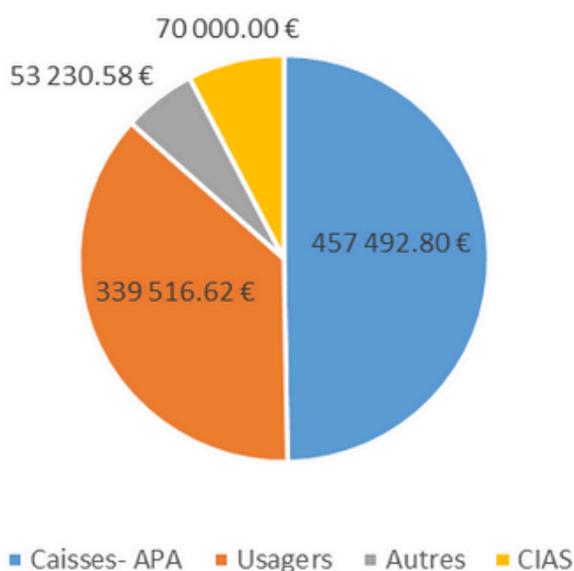
71%

*des bénéficiaires sont
des femmes*

56%

*des bénéficiaires sont
seuls*

Répartition des recettes du SAAD



Le SAAD est un service qui participe à la prise en charge globale de la personne accompagnée. Le service effectue de nombreux relais avec l'ensemble des partenaires du territoire.

Le service effectue l'ensemble des démarches administratives en réalisant les dossiers administratifs au domicile des bénéficiaires, en faisant le suivi de la prise en charge, en réalisant des visites à l'hôpital le temps des hospitalisations, le lien avec l'EHPAD, etc.

L'ensemble des partenaires est sollicité et des rencontres sont organisées de manière régulière afin de coordonner les prises en charge communes.

Partenaires:

DAC, CRT, CLIC, SSIAD, CPTS, professionnels de santé, services sociaux, APA, mandataires judiciaires, établissements et services médico-sociaux, etc.

Moyens financiers :

En 2023, le SAAD a pu bénéficier d'une aide par le Département pour le paiement de la valorisation des salaires des auxiliaires de vie (dit Avenant 43). Il a également obtenu une dotation "qualité" suite à un appel à projet. Le financement demandé a porté sur l'achat de matériel, la valorisation du temps de réunions, la valorisation des heures du personnel le soir et les weekends.

PORTAGE DE REPAS

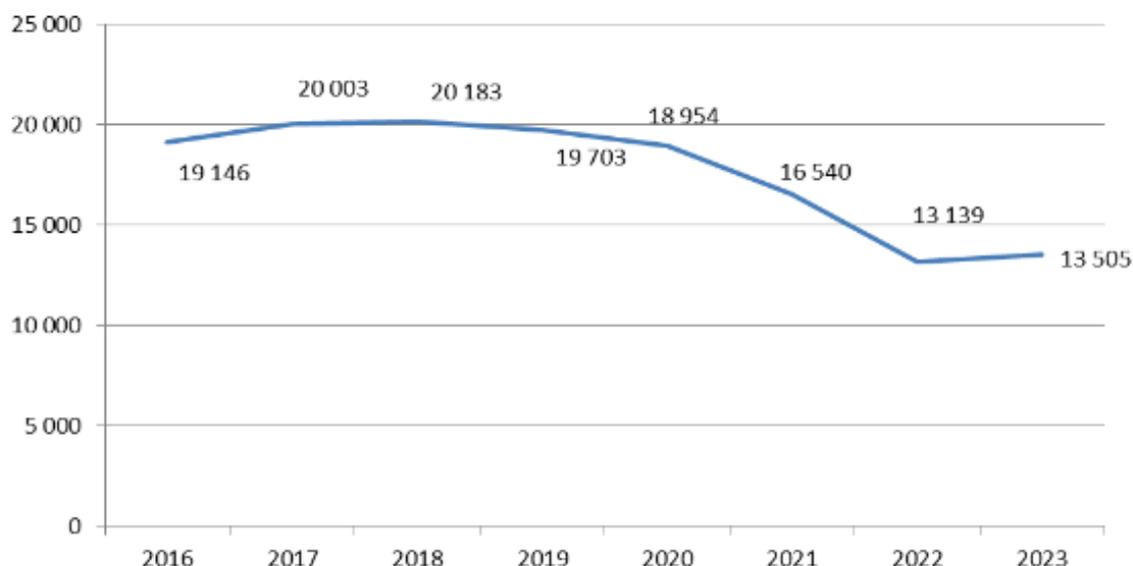
13 505

repas distribués

113

*personnes aidées par
le service*

Evolution du nombre de repas



Le service de portage de repas assure la livraison en liaison froide de repas préparés par un traiteur.

Les livraisons ont lieu 3 fois par semaine pour les 365 jours de l'année.

L'enquête de satisfaction réalisée fait apparaître une grande satisfaction envers le personnel, une majorité des bénéficiaires est satisfait des repas livrés. Les insatisfactions portent souvent sur la cuisson, la variété des menus et sur l'assaisonnement.

Les bénéficiaires :

Les bénéficiaires ont principalement plus de 81 ans : entre 81 et 90 ans (40%) et plus de 91 ans (24%).

Le service intervient sur les 23 communes (Sézanne et autour). La majorité des bénéficiaires habite Sézanne.

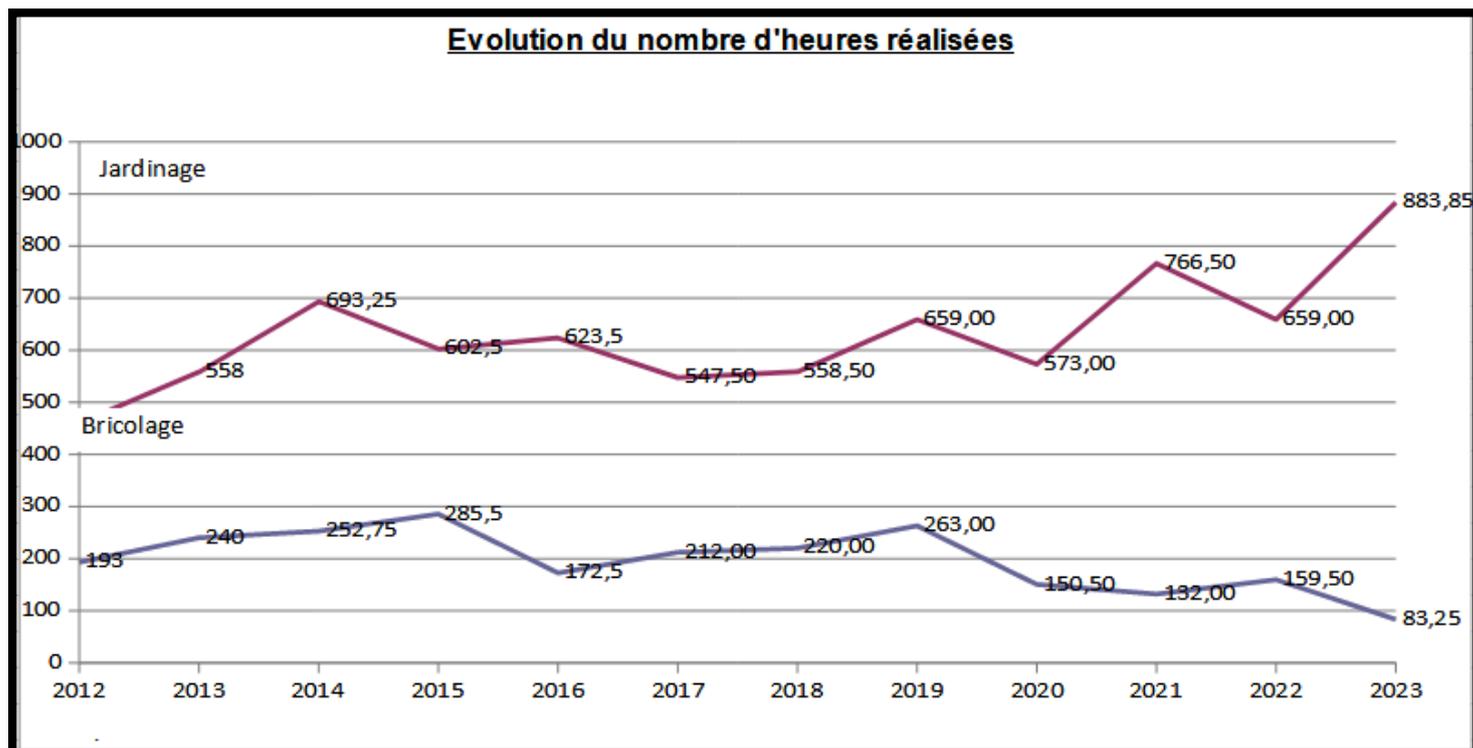
PETIT BRICOLAGE JARDINAGE

967

heures d'intervention

93

*personnes aidées par
le service*



Le service petit bricolage - jardinage effectue des petits travaux facilitant le maintien à domicile.

Avant chaque intervention, un rendez-vous au domicile est pris afin de définir les modalités d'intervention (devis, contrat de prestation de service). Les travaux de jardinage correspondent à : la tonte de pelouses, le bêchage, la taille de haies ou de rosiers..., le désherbage, le nettoyage de jardin, etc. Les travaux de petit bricolage sont : changer des joints de robinet, réparer une chasse d'eau, déboucher un lavabo, lessiver des murs, poser des tringles de rideaux, des barres de douche, repeindre une porte, des volets...

En 2023, un nouvel agent technique a pris ses fonctions pour remplacer l'agent technique parti en retraite fin d'année 2022.

Les bénéficiaires :
65 bénéficiaires habitent Sézanne soit 70%.

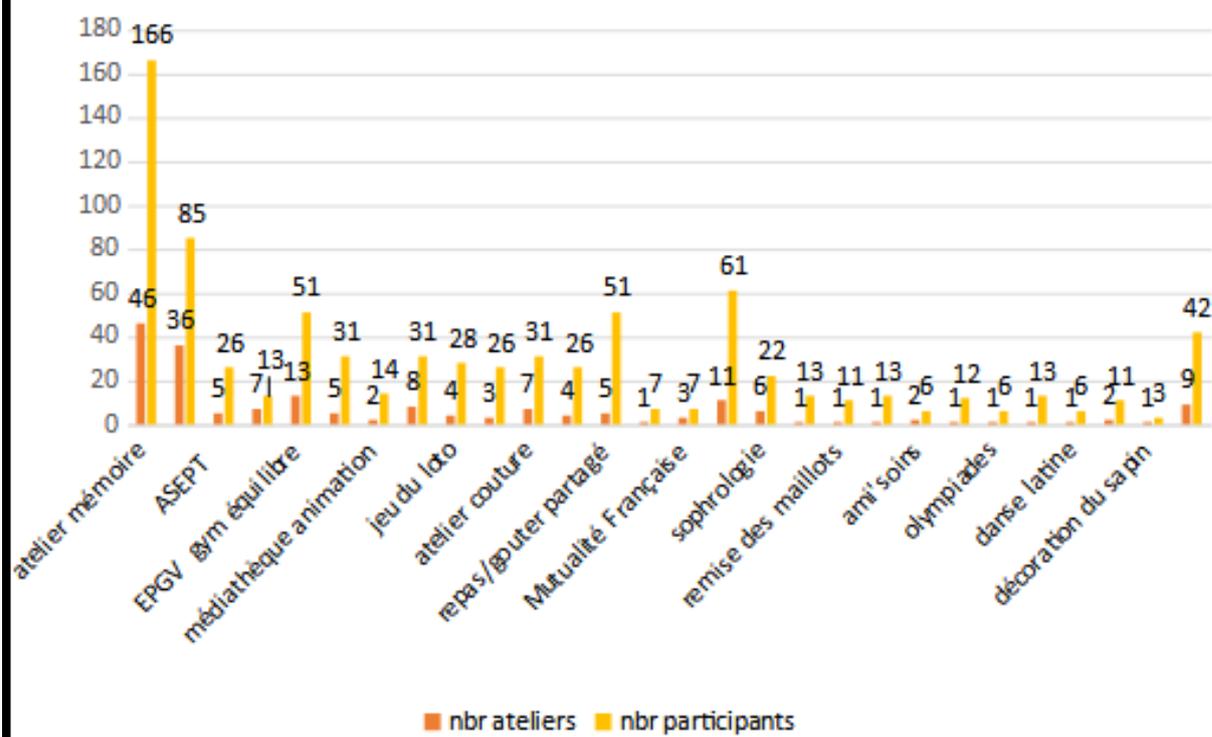
En 2023, la météo clémente jusqu'en octobre 2023 a permis d'avoir un nombre d'heures conséquents en jardinage.

ESPACE SOLID'AGE

187
ateliers organisés

59
*personnes différentes
accueillies*

Espace Solid'Age total du nombre d'ateliers et du nombre de participants pour 2023.



L'objectif de l'Espace Solid'âge est de rompre l'isolement et de favoriser le lien social. Les activités permettent des échanges. Les activités sont proposées en fonction des attentes des "accueillis". Les ateliers hebdomadaires sont proposés principalement aux Sézannais faute de place. Les ateliers peuvent être délocalisés sur le secteur d'Anglure ou d'Esternay afin de toucher les seniors de l'ensemble de la CCSSOM. Les actions de prévention avec les partenaires sont ouvertes à tous.

Une sortie annuelle a eu lieu avec la visite du musée de la gastronomie et d'une chocolaterie (16 participants).

En 2023, l'Espace Solid'âge et le Foyer Sainte Léonie Aviat se sont associés pour créer des Olympiades, avec une participation également de l'EHPAD public. Une journée autour de jeux avec remise de médailles.

Les bénéficiaires :

- la moyenne d'âge en 2023 est de 70 ans contre 71 ans en 2022.
- 90% des participants sont des femmes.
- 59 % des participants sont seuls et 22 % en couple.
- 61% sont de Sézanne, 29% des autres communes de la CCSSOM et 10% hors territoire.

TRANSPORT

31

trajets "Sortir Plus"

14

*bénéficiaires du
dispositif*

187

*trajets (en dehors du
Club du jeudi) service
CIAS*

15

*bénéficiaires du
service*

Le service transporte uniquement les personnes d'un des services du CIAS résidant à Sézanne.
Le service est ouvert deux fois par semaine pour des courses ou des rendez-vous à Sézanne.

Il assure également le transport de personnes vers le Club des aînés les jeudis après-midis. 5 personnes au maximum chaque jeudi. En 2023, au total 9 bénéficiaires du Club transportés.

Dans le cadre du transport, le CIAS réalise la prestation des "Sortir Plus". Il s'agit d'un dispositif des caisses de retraite qui propose la prise en charge de transport.

Moyens humains :

Le personnel dédié au transport est mutualisé avec le service petit bricolage-jardinage.

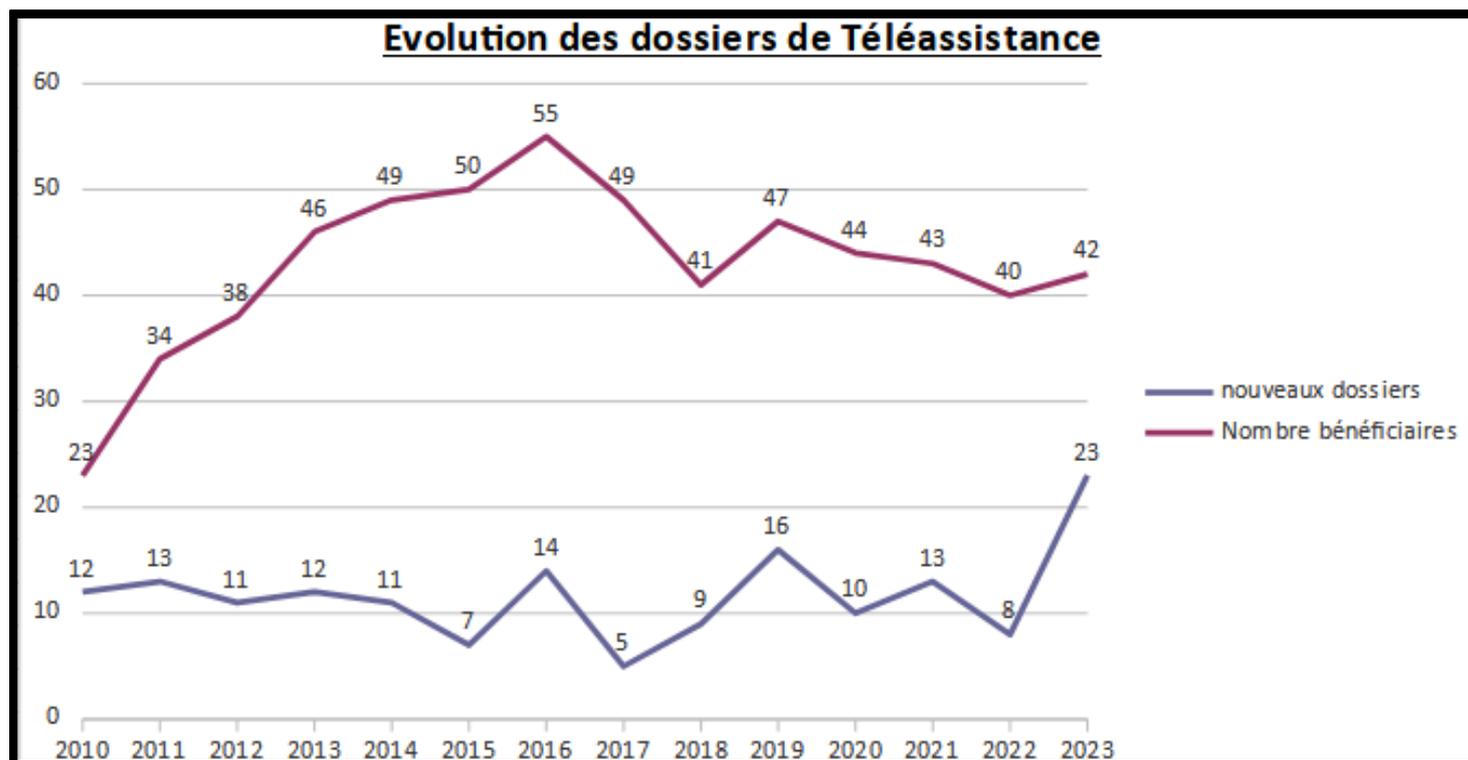
Les transports concernent majoritairement les courses, ensuite les RDV médicaux, coiffeur, pharmacie, autres.

TELEASSISTANCE

42
bénéficiaires

23
nouveaux dossiers

Evolution des dossiers de Téléassistance



Le service de téléassistance assure la sécurité à domicile en lien avec un prestataire. Le CIAS est en partenariat avec Bluelinéa.

Moyens humains :
L'agent du portage de repas assure le service de téléassistance.

Le CIAS assume ainsi les inscriptions, la mise en service, le service après vente et le retour du matériel en lien avec la plateforme de Bluelinéa.

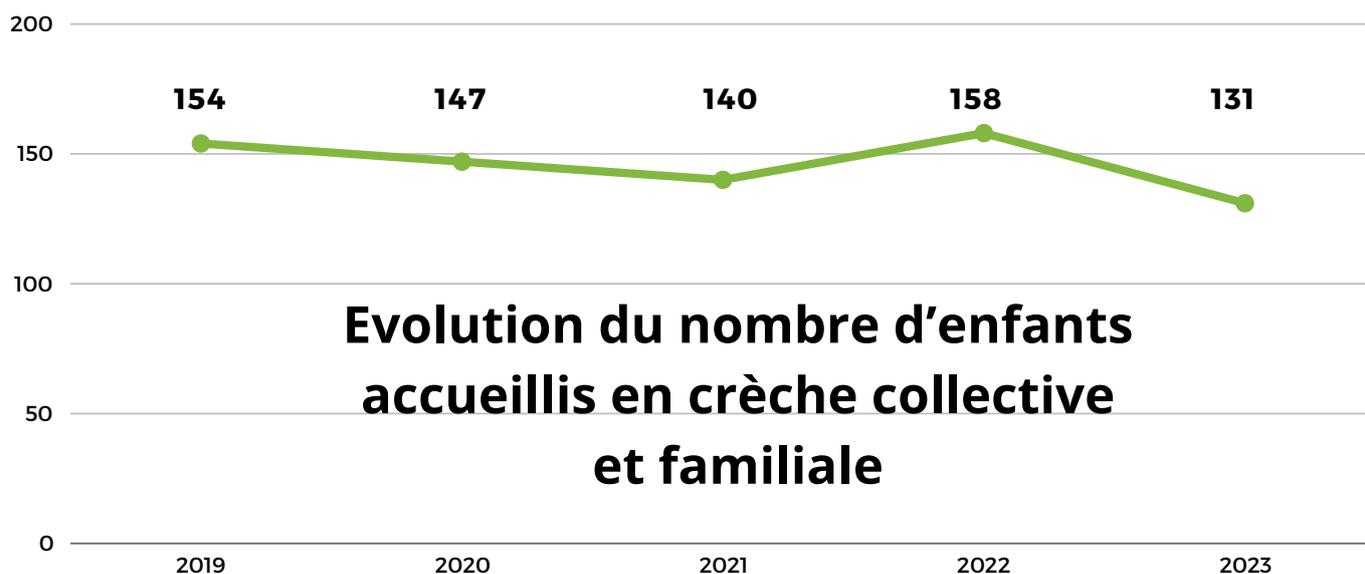
PETITE ENFANCE

5

services "Petite
Enfance"

283

enfants accompagnés
ou accueillis



Evolution du nombre d'enfants accueillis en crèche collective et familiale

L'action du CIAS en direction des enfants et des parents s'est développée ces dernières années. Les enfants accueillis en structure d'accueil petite enfance concernent les 0 à 4 ans. Les autres services sont des dispositifs d'accompagnement, d'éveil, de sociabilisation.

Objectifs :

- Accompagner les enfants dans la socialisation et le développement de leur autonomie
- Accompagner les parents dans leur rôle de parent
- Apporter une solution d'accueil pour les parents.

En 2023, l'équipe a participé à la rédaction de la Convention Territoriale Globale (CTG) de la CAF avec la CCSSOM pour définir les axes petite enfance et jeunesse sur notre territoire.

Moyens humains :

- Une Directrice adjointe Petite Enfance, responsable de structure
- 3 adjointes (2 EJE et 1 IDE)
- Une responsable de RPE (ex RAM)
- 13 auxiliaires de puériculture
- Un agent assurant les missions de restauration et de lingère.
- une responsable Espace parentalité (mi-temps) rattachée au CIAS.

L'évolution du nombre d'enfants accueillis en structure évolue chaque année. La baisse en 2023 fait suite à la baisse du nombre d'assistantes maternelles. Le nombre d'heures contrat est également un facteur important. Plus les contrats sont faibles en heures, plus la structure peut compléter avec d'autres enfants.

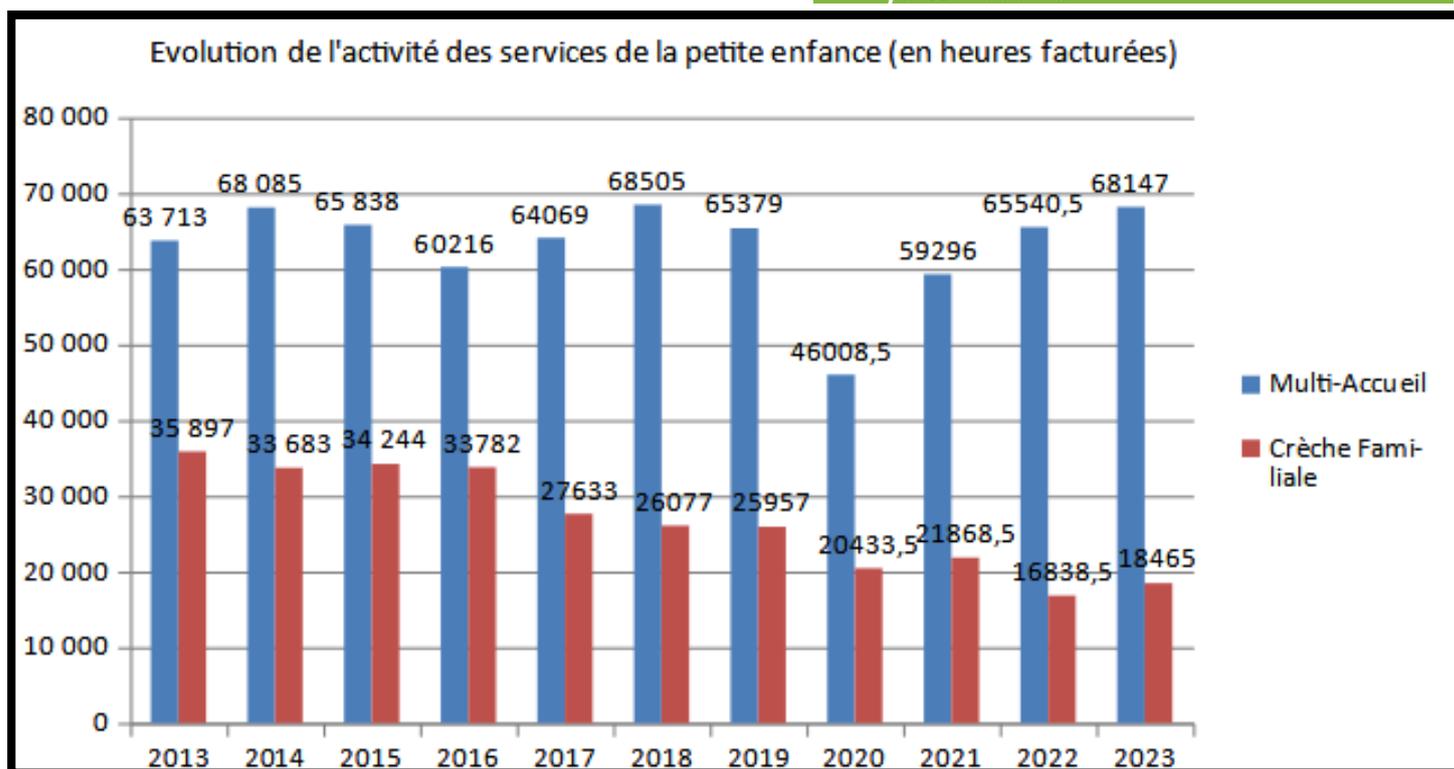
ACCUEIL COLLECTIF ET FAMILIAL

86 612

*nombre d'heures
d'accueil en crèche
collective et familiale*

131

*enfants accueillis
crèche collective et
familiale*



La crèche Multi-accueil :
Agrément pour 35 places.

Les enfants de 2 mois à 4 ans y sont accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, de façon permanente ou occasionnelle, par un personnel diplômé et compétent. Les parents règlent leur participation en fonction de leurs revenus selon le barème de la CAF.

59 % des enfants accueillis habitent Sézanne.

La crèche Familiale :

3 assistantes maternelles.

Elles accueillent à leur domicile les enfants qui leur sont confiés par la directrice de la Maison de la Petite Enfance, en fonction des besoins exprimés par les parents.

Les parents règlent leur participation au CIAS en fonction de leurs revenus et selon le barème de la CAF. Les enfants bénéficient d'un accueil à domicile et fréquentent régulièrement le multi-accueil accompagnés de leur assistante maternelle.

50 % des enfants accueillis habitent Sézanne.

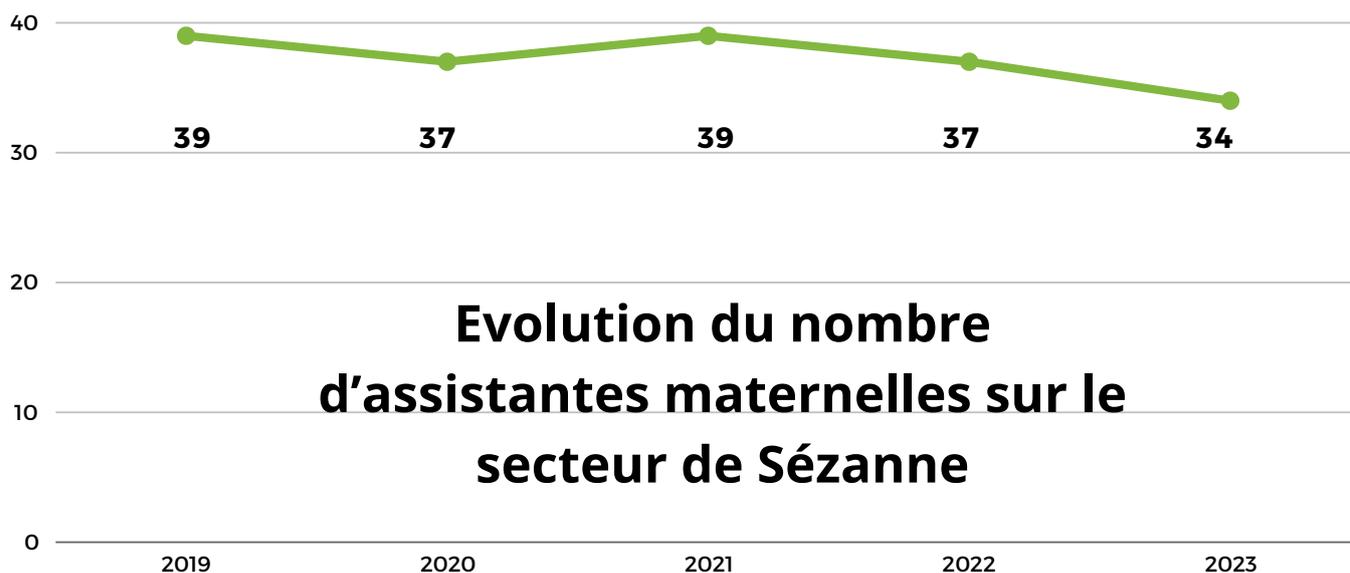
RELAIS PETITE ENFANCE

251

*contacts dont 45
assistantes
maternelles et 98
familles*

91

ateliers organisés



Evolution du nombre d'assistantes maternelles sur le secteur de Sézanne

Le RPE (Relais Petite Enfance) est un lieu d'informations et d'échanges pour les parents et les assistantes maternelles de notre territoire. Anciennement appelé RAM (Relais Assistant Maternel).

Le RPE est un lieu d'information, d'échanges et de documentation ouvert aux parents et à toutes les assistantes maternelles agréées de notre territoire. Le RPE a également pour vocation de lutter contre l'isolement des assistantes maternelles et de conforter leur professionnalisme par l'organisation d'ateliers hebdomadaires d'éveil et d'actions de formation et d'information.

Les activités proposées le mardi et le jeudi matin sont diverses et variées en fonction des besoins.

14 Assistantes maternelles et 117 enfants ont participé aux ateliers.

A noter qu'en 2023, notre territoire sézannais (23 communes) comptait 34 assistantes maternelles en activité.

Un RPE à Esternay couvre l'ancienne intercommunalité d'Esternay. Le RPE dépend de Montmirail et assure des ateliers sur Esternay.

19

Le projet de déploiement du RPE de Sézanne sur le secteur d'Anglure est en cours.

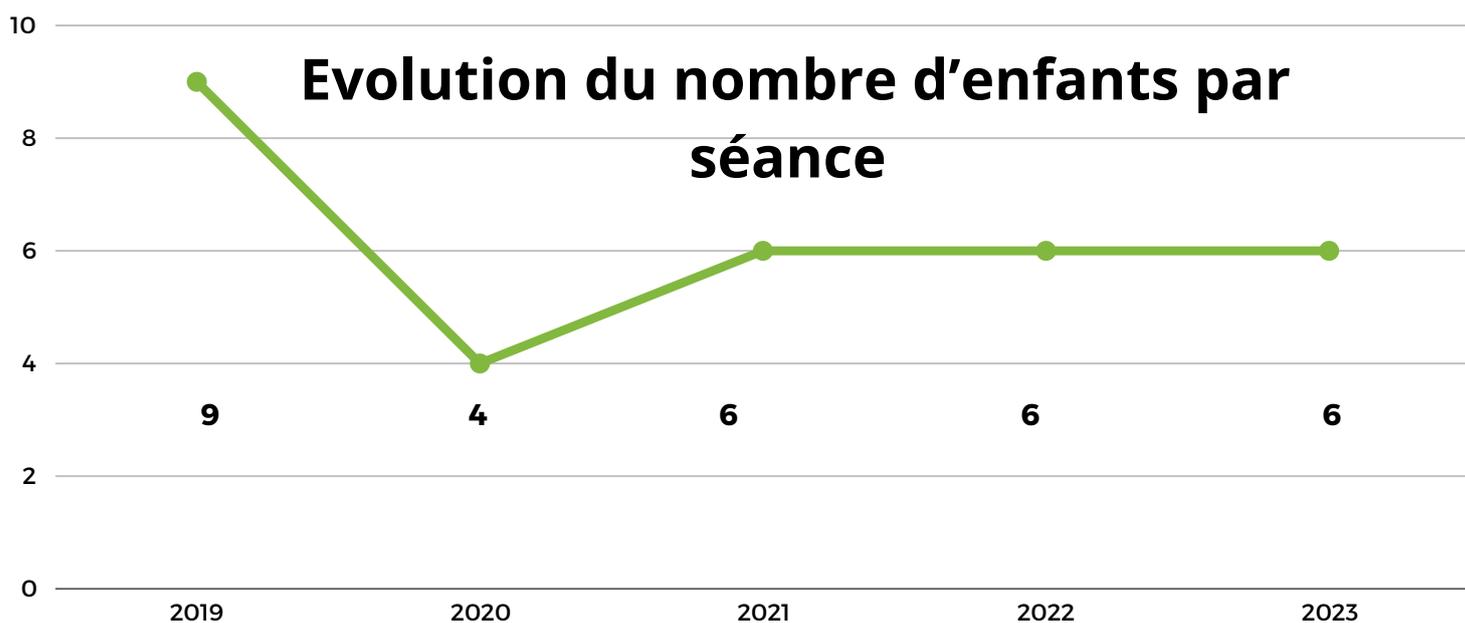
LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

35

*enfants ont fréquenté
le LAEP*

137

séances organisées



Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents est un espace d'accueil des parents accompagnés de leur(s) enfant(s) de 0 à 3 ans, anonyme et gratuit. En présence de deux accueillantes diplômées, le LAEP est un lieu d'éveil, de découverte, de jeux libres mais aussi d'échanges et de soutien pour les parents. Le LAEP est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h30.

Le LAEP est un lieu d'éveil, de découverte, d'échanges et de soutien pour les parents.

Moyens humains :

3 accueillantes sont formées à l'écoute. A chaque séance, deux accueillantes sont présentes.

L'équipe du LAEP bénéficie de séances de supervision avec un professionnel pour analyser et évoquer les situations constatées en séance.

Le nombre d'enfants par séance a diminué car depuis 2021, il est proposé 3 séances par semaine au lieu de 2 séances. En 2023, une moyenne de 6 enfants à chaque séance.

Le nombre de séances par an est ainsi passé d'une moyenne de 90 séances à plus de 130 séances par an.

PARENTALITÉ

11

*“Ateliers de parents
d’enfants différents”
Participation de 9 familles
différentes*

20

*“Ateliers bébé gym”
Participation de 139
enfants différents*

112

ateliers

2

conférences

21

*“Ateliers répit des parents”
Participation de 15 familles
différentes*

27

*“Ateliers éveil musical”
Participation de 103
enfants différents*

17

*“Ateliers massage / portage”
Participation de 15 familles
différentes*

16

*“Ateliers des parents”
Participation de 11 familles
différentes*

Le poste de chargé de mission parentalité permet de développer le réseau, les actions et d’apporter aux parents les services nécessaires. Des actions sont menées depuis plusieurs années pour apporter aux parents des services qui leurs sont dédiés.

Depuis 2023, nous sommes reconnus Espace Parentalité par la CAF.

En 2023, une auxiliaire puéricultrice a été formée à l’allaitement maternel ce qui a permis de proposer des séances dès la fin d’année.

Le CIAS participe au groupe de travail de la CPTS sur la thématique : post natal pour l’accompagnement à la parentalité.

Les actions menées portent sur des actions variées qui se déploient pour une partie sur l’ensemble du territoire de la CCSSOM.

- les rencontres de parents d’enfants différents
- les ateliers de portage - de massage - d’allaitement
- les ateliers bébé-gym
- les répits des parents
- les ateliers des parents
- les ateliers éveil musical
- l’organisation de conférences : en 2023, Burn out parental et une autre sur la thématique “Ange ou démon”. Au total, 118 participants.

L’intervention de professionnels a permis d’apporter une plus-value à ces actions. Les ateliers d’éveils musical sont proposés par deux agents formés dont la référente parentalité.

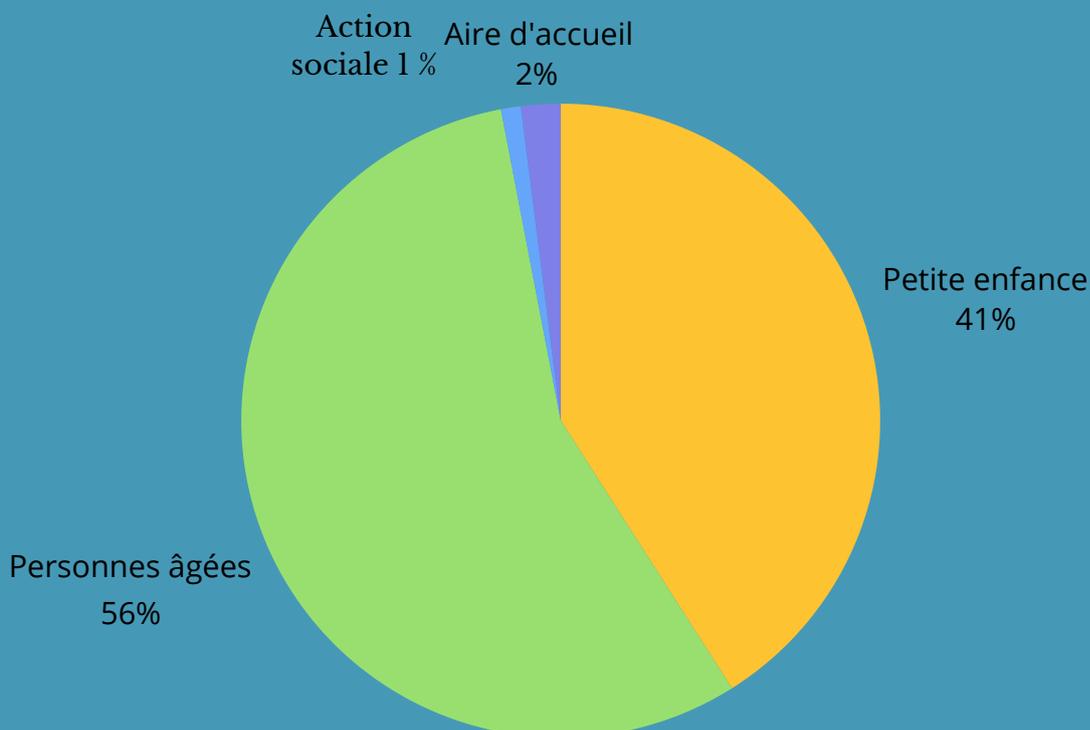
POINT FINANCIER

Le budget 2023 fait apparaître un équilibre financier plus fragile. Les charges ont fortement augmenté. Elles sont notamment liées à l'électricité, au carburant, à l'alimentation, aux prestations de service (maintenance, etc.). Les dépenses en personnel ont fortement augmenté du fait de l'augmentation du point d'indice pour les fonctionnaires territoriaux. Les recettes ont quant à elles diminuées notamment concernant la petite enfance. La subvention de la CCSSOM est de 961 000€.

2 843 456€
RECETTES
CIAS

920 240€
RECETTES
SAAD

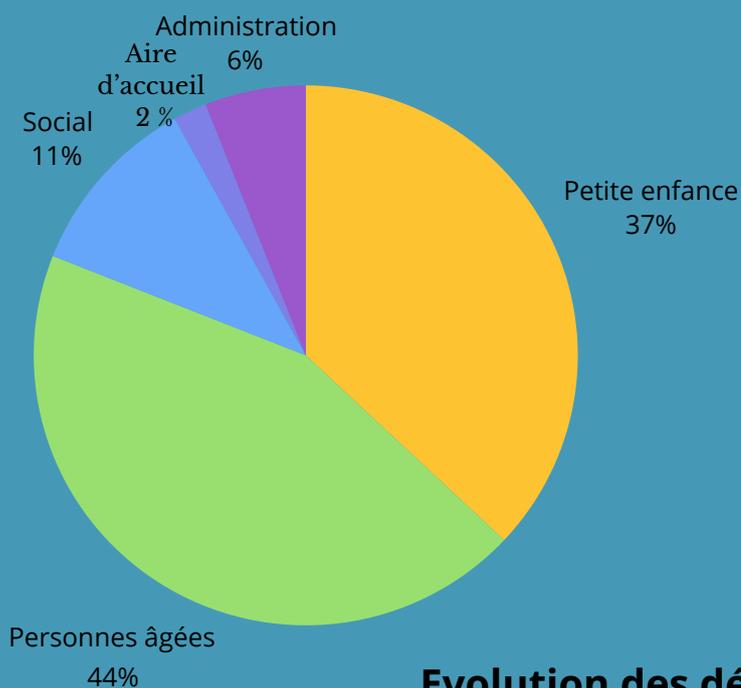
Répartition des recettes par service



POINT FINANCIER

En investissement, le CIAS a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule, C3 en remplacement de la Logan.

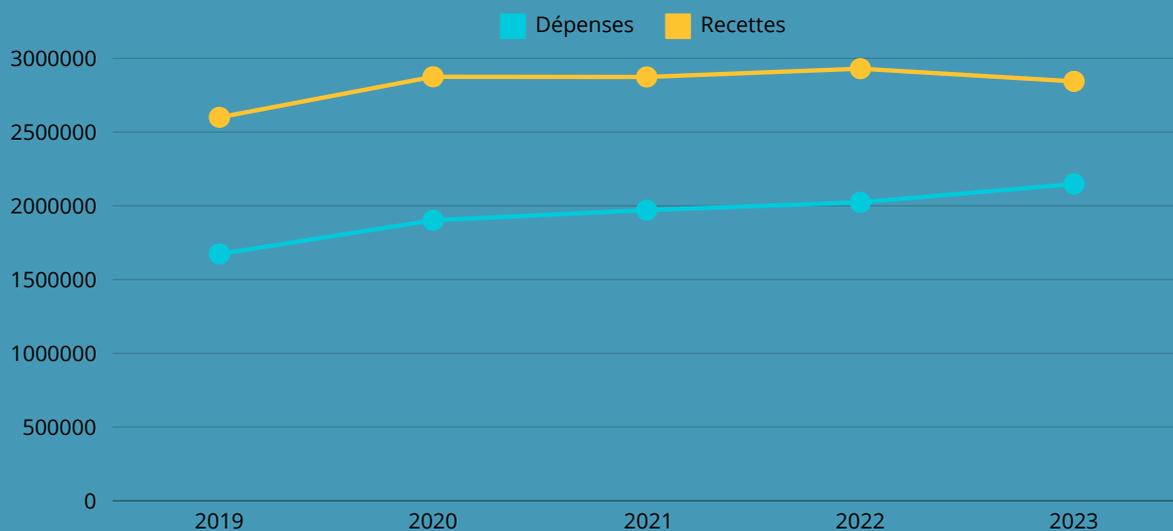
Répartition des dépenses par service



**2 147 726€
DEPENSES
CIAS**

**919 962€
DEPENSES
SAAD**

Evolution des dépenses et des recettes du CIAS



POINT RH

En 2023, le turn-over au niveau du personnel a été important. Un jeune en service civique a pu être intégré au premier semestre 2023.

Le comité social territorial s'est réuni 3 fois.

Au 31 décembre 2023, le CIAS comptait 65 agents.

2 nouveaux agents titulaires ont intégrés le CIAS par voie de mutation. 1 départ à la retraite. 1 départ d'un agent titulaire.

Le nombre de contractuels a été important cette année 2023 et a concerné l'ensemble des services. 26 contractuels différents. 46% pour les services personnes âgées, 27% pour la petite enfance et 27% pour le service administratif. L'année 2023 a été une exception pour le service administratif. En 2023, pour la première année le SAAD a recruté via le job-dating ce qui a permis le recrutement de plusieurs contractuels.

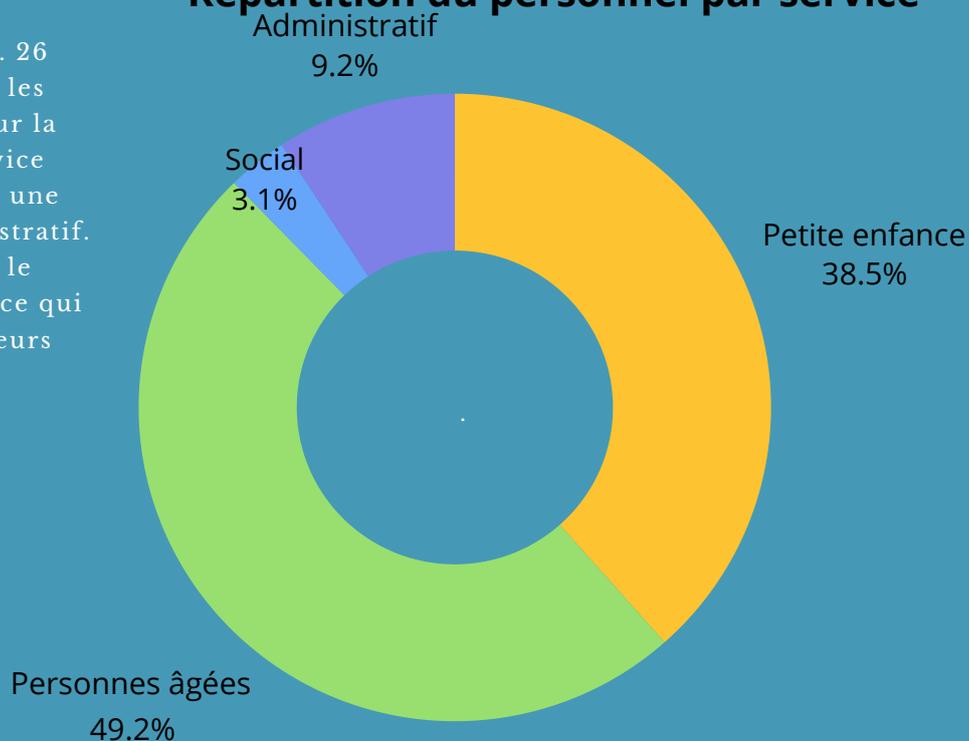
Les agents bénéficient de formations proposées par le CNFPT et par les partenaires (CPAM, Banque de France, CAF dans le cadre du REAAP, etc.). Le CIAS a également financé plusieurs formations extérieures pour 3 agents en 2023.

Depuis plusieurs années, le CIAS a formé l'infirmière de la MIPE pour la réalisation en interne des formations "Sauveteur secouriste du travail" (SST) et des formations "Prévention des risques liés à l'activité physique" (PRAP 2S destinée au personnel du secteur médico-social).

20% de son temps est consacré à la formation. L'ensemble des services bénéficient ainsi de formations régulières.

Le CIAS accueille également des stagiaires au sein de l'accueil collectif, du service d'aide à domicile et auprès du travailleur social.

Répartition du personnel par service



LEXIQUE

APA : Allocation personnalisée d'autonomie

ASS : allocation de solidarité spécifique versée par France Travail

ATD Quart Monde : association de lutte contre la pauvreté

CAF : Caisse d'allocations familiales

CCAS : Centre communal d'action sociale

CCSSOM : Communauté de communes Sézanne Sud-Ouest marnais

CIAS : Centre intercommunal d'action sociale

CLIC: Centre local d'information et de coordination gérontologique

CMP : centre médico-psychologique

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

CPOM : Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens

CPTS : Communauté professionnelle territoriale de santé

CSD : Circonscription des solidarités départementales

CTG : Convention territoriale globale

CRT : Centre de ressources territorial

EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

EJE : Educateur de jeunes enfants

ETP : Equivalent temps plein

GIR : Groupe iso-ressources

IDE : Infirmier diplômé d'état

LADAPT : association rémoise dans le domaine de l'insertion

LAEP : Lieu d'accueil enfants parents

REAAP : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

RPE : relais petite enfance

RSA : Revenu de solidarité active

SAAD : Service d'aide et d'accompagnement à domicile

SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile

UDAF : Union départementale des associations familiales



JOB DATING ORGANISÉ PAR LE CIAS DE SÉZANNE



RDV le lundi 19 juin
de 15h à 16h30
Salle 3
Ancien Collège
à Sézanne



POSTES DE REMPLACEMENTS
AUXILIAIRES DE VIE
SERVICE D'AIDE ET
COMPAGNEMENT A DOMICILE

